



FranceAgriMer

> ÉDITION juillet 2014

# Variétés des céréales à paille

Récolte 2014



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

Pour le blé tendre, les surfaces panifiables représentent 92 % des emblavements ; la diversité variétale se confirme. Pour l'orge, la hiérarchie variétale est modifiée avec l'arrivée de deux nouvelles variétés dans le top 4. En blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, la première d'entre elles représentant plus du tiers de la sole, loin devant les autres. Ce sont les résultats d'une enquête menée auprès de 40 000 producteurs de céréales en mai et juin 2014 avec un taux de réponse de 25,5 %.

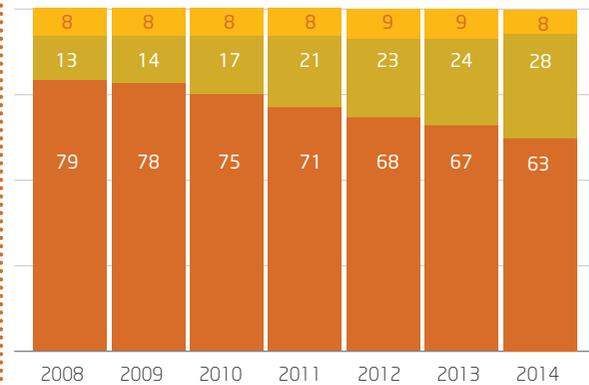
## Blé tendre : 92 % de surfaces panifiables

### Prédominance des blés panifiables

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles occupent 92 % de l'emblavement. La part des blés supérieurs (BAF et BPS) diminue à 63 % tandis que celle des blés panifiables courants (BP) augmente à 28 % en 2014. Les blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers représentent 8 % des surfaces nationales. Parmi les dix premières variétés cultivées, 4 sont recommandées par la meunerie pour être utilisées pures (VRM) ; 3 autres variétés sont préconisées en mélange (BMPPF).

Avis Arvalis	
■ BAU	Blés pour autres usages
■ BP	Blés panifiables (anciennement BPC)
■ BPS+BAF	Blés panifiables supérieurs
	Blé améliorants ou de force

Classification des blés tendres  
(en pourcentage des surfaces nationales)

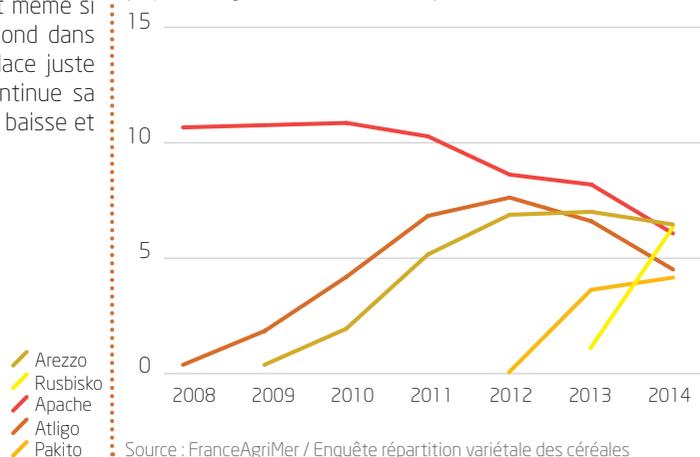


Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

### Toutes les variétés sont sous les 7 %

Arezzo remplace Apache à la tête du classement même si elle diminue très légèrement. Rubisko fait un bond dans le classement et se positionne en deuxième place juste après Arezzo. Apache, en troisième position continue sa diminution ; elle se situe devant Altigo en légère baisse et Pakito qui progresse.

Évolution des 5 premières variétés de blé tendre  
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les blés panifiables supérieurs (BPS) occupent six des dix premières places du classement des variétés les plus répandues. La tendance, constatée les années précédentes, à une diversification variétale se confirme et aucune variété ne dépasse 7 % de la sole nationale. La part de l'emblavement des dix premiers cultivars est en baisse passant de 44,3 % de la sole nationale en 2013 à 44 % en 2014.

### Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie*	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Arezzo	2008	BPS	VRM	6,6	6,6
Rubisko	2012	BP	BPMF**	6,5	13,2
Apache	1998	BPS	VRM	6,2	19,3
Altigo	2007	BP		4,6	23,9
Pakito	2011	BPS	VRM	4,3	28,3
Boregar	2008	BPS	BPMF	4,3	32,5
Expert	2008	BP		3,1	35,6
Cellule	2012	BPS	BPMF**	3,1	38,7
Alixan	2005	BPS	VRM	2,8	41,5
Barok	2009	BAU		2,4	44,0
Autres variétés				56,0	100,0

\* VRM = variétés recommandées par la meunerie - BPMF = blés pour la meunerie française

\*\*BPMF = ces variétés, en cumul, ne doivent pas dépasser 15% dans les mélanges BPMF panifiables

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

### Les blés de force sont méridionaux

La part nationale des surfaces occupée par des variétés classées comme blés améliorants ou de force représente presque 3 % de l'emblavement. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Midi-Pyrénées (30 % des semis), PACA (16 % des semis), Languedoc-Roussillon (10 % des semis) et Auvergne (7 % des semis).

Les blés pour autres usages (BAU), fourragers (5 %) et biscuitiers (3 %), diminuent légèrement en pourcentage des terres emblavées avec un total de 8 %. Traditionnellement, les BAU occupent le terrain en Bretagne, en Normandie, en Picardie et dans le Nord-est de la France (Nord - Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne). Ces régions voient leur surface en BAU significativement plus élevée que dans le reste du pays.

### Répartition régionale des blés

(en pourcentage de la surface régionale)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Alsace	0 %	83 %	17 %	0 %
Aquitaine	3 %	89 %	5 %	3 %
Auvergne	7 %	86 %	6 %	0 %
Basse-Normandie	0 %	39 %	44 %	17 %
Bourgogne	1 %	83 %	16 %	1 %
Bretagne	0 %	36 %	42 %	22 %
Centre	5 %	67 %	26 %	2 %
Champagne-Ardenne	0 %	45 %	34 %	21 %
Franche-Comté	1 %	90 %	9 %	0 %
Haute-Normandie	0 %	50 %	38 %	12 %
Ile de France	2 %	73 %	19 %	6 %
Languedoc-Roussillon	10 %	76 %	13 %	1 %
Limousin	3 %	82 %	15 %	1 %
Lorraine	1 %	77 %	17 %	5 %
Midi-Pyrénées	30 %	67 %	3 %	1 %
Nord - Pas-de-Calais	0 %	33 %	49 %	18 %
Pays de la Loire	2 %	65 %	25 %	8 %
Picardie	0 %	46 %	45 %	9 %
Poitou-Charentes	0 %	70 %	27 %	3 %
PACA	16 %	84 %	0 %	0 %
Rhône-Alpes	3 %	92 %	4 %	1 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

### Des blés biscuitiers en Champagne-Ardenne

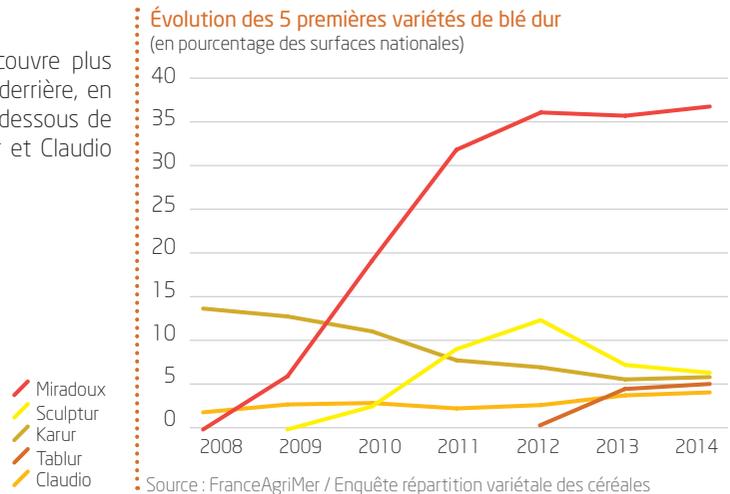
Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent environ 3 % de la sole nationale de blé tendre ; elles sont particulièrement présentes en Champagne-Ardenne (presque 12 % de la surface régionale). Cependant dans certaines régions, comme la Bretagne, une variété importante (Paledor) classée à tendance biscuitière par l'ANMF n'a pas toujours un usage biscuitier. Ceci réduit de fait la sole des variétés à usage biscuitier et rend difficile une évaluation précise des surfaces biscuitières.



## Blé dur : une variété domine sans partage

### Miradoux sur plus d'1/3 de la sole

La variété Miradoux ne progresse pas mais couvre plus du tiers de la sole nationale de blé dur. Loin derrière, en deuxième place, Sculptur diminue et reste en dessous de 10 %. Karur régresse encore alors que Tablur et Claudio progressent et intègrent le top 5 national.



Les variétés les plus récentes dans le top 10 sont Tablur, Atoudur (qui intègre le top 10) et Fabulis, toutes trois inscrites en 2011. Ces trois variétés se classent respectivement à la 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> place.

### Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière *	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Miradoux	2007	VRSP	37,0	37,0
Sculptur	2007		7,0	44,0
Karur	2002	VRSP	6,5	50,5
Tablur	2011		5,8	56,3
Claudio	1998	VRSP	4,9	61,2
Pescadou	2002	VRSP	4,9	66,1
Babylone	2009		4,3	70,4
Atoudur	2011		3,7	74,1
Fabulis	2011	VRSP	3,4	77,5
Isildur	2007		2,5	79,9
Autres variétés			20,1	100,0

\* VRSP = variétés recommandées par les semouliers et pastiers  
Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

### Miradoux adaptée à toutes les régions

Miradoux est la première variété cultivée dans toutes les régions importantes du blé dur ; elle vient largement en tête au-delà de 60 % des surfaces dans les régions Basse-Normandie et Poitou-Charentes ; elle se situe autour de 50 % dans les régions Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes. Elle arrive largement en tête en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Centre (environ 30 %).

Les régions du Centre-Ouest connaissent une forte concentration des variétés puisque les trois premières d'entre elles font plus de 75 % de la sole de blé dur dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes.



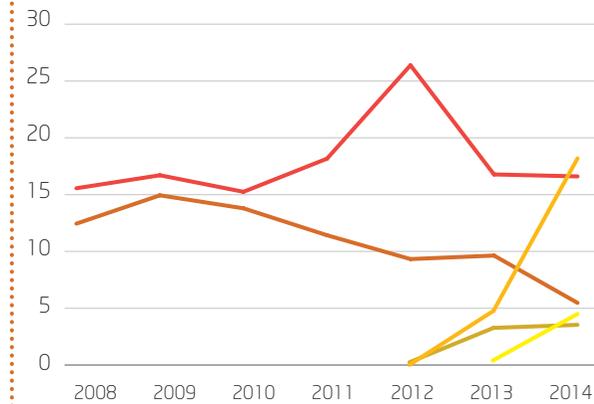
## Orges : des escourgeons dominant

### Classement de tête inchangé

Le top 5 est légèrement modifié avec l'arrivée d'une nouvelle variété, Etincel, qui prend la tête du classement. En deuxième position, Sebastian se maintient alors que Cervoise diminue. Isocel entre dans le top 5 à la quatrième position et Explorer bien que stable perd une place.



Évolution des 5 premières variétés d'orge  
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

La répartition entre les orges de printemps et d'hiver est la suivante : sept variétés sur dix sont des variétés d'hiver et trois variétés sur dix sont de printemps. 12 % sont des orges d'hiver à 2 rangs, 54 % sont des escourgeons, 29 % sont des orges de printemps à 2 rangs et un peu moins d'1 % sont des orges de printemps à 6 rangs. À noter que cinq variétés sur les dix premières variétés sont de qualité brassicole, référencées comme préférées des malteurs/brasseurs.

### Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type	Avis des malteurs et brasseurs	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Etincel	2012	H6R	Obs	17,5	17,5
Sebastian	2003	P 2R	préférée	15,9	33,4
Cervoise	2005	H 6R	Obs	5,3	38,7
Isocel	2012	H 6R	préférée	4,5	43,1
Explorer	2011	P 2R	préférée	3,5	46,7
KwS Cassia	2010	H 2R		3,3	50,0
Esterel	1996	H 6R	préférée	2,8	52,8
KwS Irina	2013	P 2R	préférée	2,4	55,2
Volume	2007	H 6R		2,0	57,2
Abondance	2001	H 6R		1,8	59,0
Autres variétés				41,0	100,0

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

### Diminution des orges de printemps

Les escourgeons sont toujours majoritaires avec 6 variétés dans les dix premières ; ils occupent 54 % des surfaces nationales contre 56 % en 2013. Les orges de printemps poursuivent leur régression avec un recul de 31 % en 2013 à 29 % en 2014.

La Basse et la Haute-Normandie ainsi que des régions productrices majeures (Picardie, Bourgogne / Franche-Comté, Nord - Pas-de-Calais, Centre) privilégient les escourgeons ; mais deux régions importantes pour l'orge, la Champagne-Ardenne et l'Île-de-France cultivent plus d'orges de printemps que d'escourgeons.

Etincel dominé en Franche-Comté et en Île-de-France. Sebastian est le plus cultivé à l'Est : région Île-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine. Cervoise est très nettement dominante en Basse et Haute-Normandie. La Bourgogne est la région qui cultive le plus la variété Isocel.



## Triticale : des zones de culture concentrées

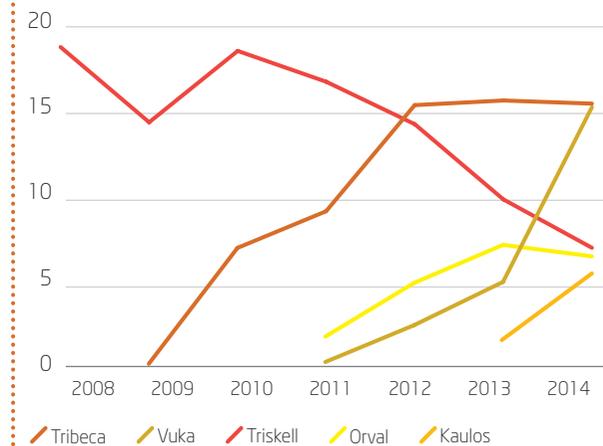
### Tribeca en tête

Les principales régions de culture du triticale sont l'Auvergne, la Bretagne, les Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, ces quatre régions comptant pour la moitié des surfaces nationales.

La variété Tribeca est en tête du classement mais reste stable. Vuka progresse fortement et intègre la deuxième place du classement juste derrière Tribeca. Triskell en troisième place diminue encore et se situe désormais en dessous de 7 % des surfaces ; viennent ensuite Orval en diminution et Kaulos en progrès.

Il convient de noter que certains agriculteurs enquêtés n'ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles ; ce qui explique que 3,8 % de la sole occupée par du triticale n'a pu recevoir une identification variétale précise. À ceci s'ajoutent les variétés en mélange sur 2 % de la sole.

Évolution des 5 premières variétés de triticale (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

### Les dix premières variétés de triticale

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Tribeca	2008	14,4	14,4
Vuka	2009	14,2	28,6
Triskell	2005	6,9	35,5
Orval	2010	6,5	41,9
Kaulos	2012	5,6	47,5
Kereon	2010	4,4	52,0
Ragtac	2007	4,3	56,3
Grandval	2005	2,8	59,1
Rotego	1998	2,7	61,8
Bienvenu	2002	2,6	64,4
Autres variétés		35,6	100,0

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Tribeca domine dans les régions Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire. Vuka est en première position en Bretagne et en Auvergne alors que Triskell est en tête à l'Est (Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine). Orval vient en tête en Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Lorraine). Orval vient en tête en Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.



---

## Note méthodologique

Les répartitions variétales sont obtenues à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois de mai et juin 2014. Un questionnaire a été adressé à 40 000 agriculteurs tirés au sort, sur la base d'échantillons départementaux aléatoires de 150 à 670 exploitations agricoles. Le taux de réponse est de 25,5 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 67 départements. Selon les estimations du SSP, ces départements couvrent 95 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

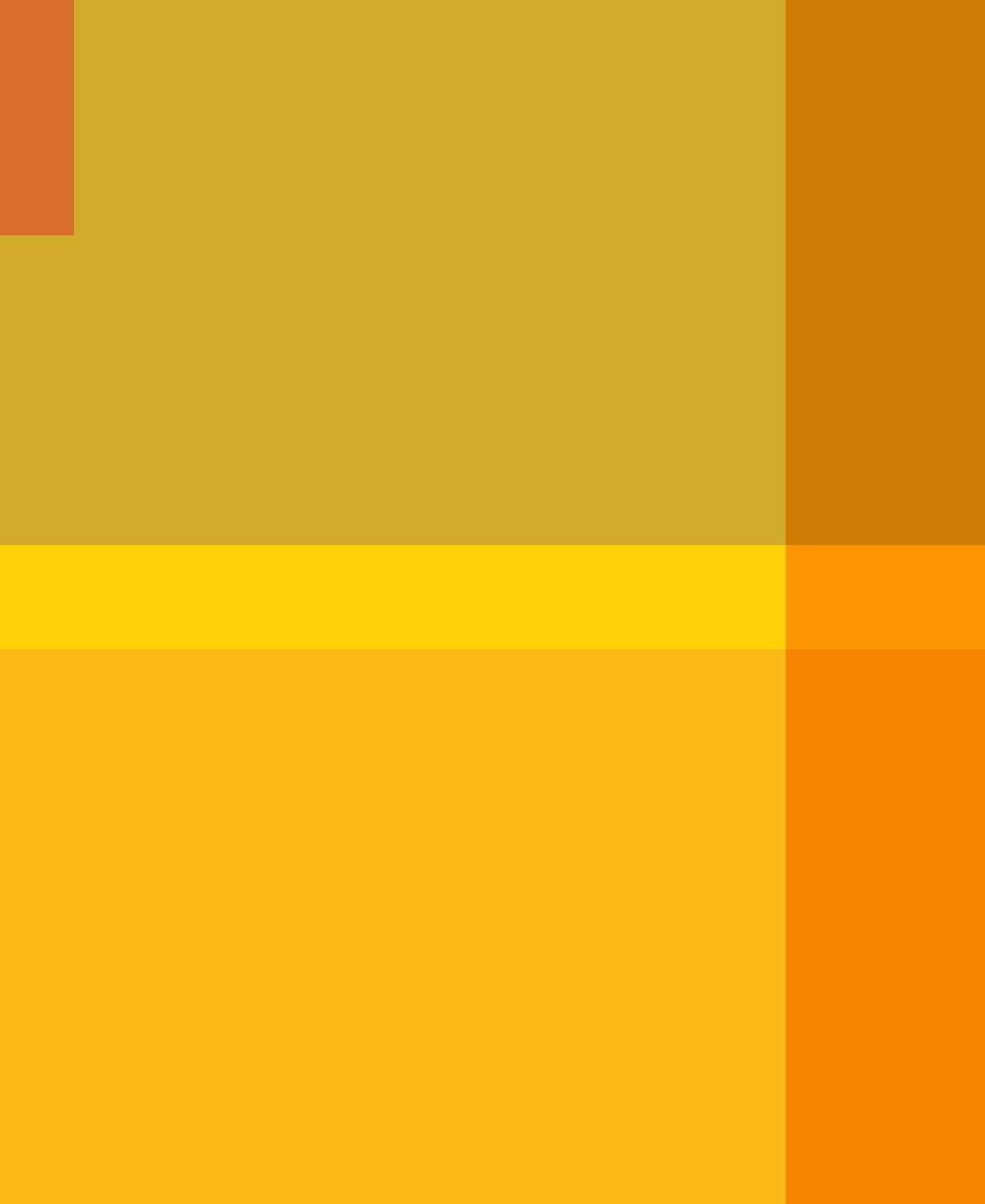
Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification a posteriori des données des individus ayant répondu à l'enquête. Le taux de réponse utile est de 24,3 % en 2014. Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juin 2014). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. Les listes des variétés recommandées par la meunerie, par les malteurs et les brasseurs et par la semoulerie de France ont été fournies par ces industries pour la récolte 2014. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.

---

Les études de FranceAgriMer / Variétés des céréales à paille - récolte 2014 / édition 2014 / FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex / tél. : +33 1 73 30 30 00 / [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) /

Directeur de la publication : Éric Allain / Rédaction : Marchés, études et prospective / Bases d'information économique / Enquêtes et données filières / Marion Philippe / Conception et réalisation : service de la Communication FranceAgriMer / Photos : FranceAgriMer, droits réservés / Impression : Atelier d'impression de l'Arborial



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT